



## Communiqué 23 avril 2020

La commission interministérielle chargée du suivi de l'approvisionnement, des prix et des opérations de contrôle de la qualité et des prix, a tenu une réunion lundi 23 avril 2020, sous la présidence du département des Affaires Générales et de la Gouvernance relevant du Ministère de l'Économie et des Finances. Cette réunion, à laquelle ont participé les départements ministériels et les organismes publics membres, a été consacrée à faire le point sur le bilan des mesures entreprises par les services concernés sur la situation de l'approvisionnement, des prix et du contrôle et sur l'état d'avancement des mesures entreprises en préparation du mois du Ramadan, notamment concernant la disponibilité des biens et produits les plus consommés durant ce mois sacré.

Les informations disponibles chez les différents départements ministériels et les organismes publics, font état que les marchés sont normalement approvisionnés de tous les biens et produits, et que l'offre couvre largement les besoins estimés des prochains mois, ce qui permet de répondre à la demande de tous les biens et produits. Ainsi, l'offre en céréales et légumineuses correspond à la consommation de 4 mois, sans tenir compte des quantités en cours d'importation après la suspension des droits de douane. Pour les fruits et légumes, les surfaces emblavées et la production estimée permettra de couvrir les besoins jusqu'à la fin de l'année en cours. Les débarquements de poissons devront connaître une hausse, après la reprise progressive de l'activité de la pêche à l'arrêt en raison de l'état d'urgence sanitaire, laquelle reprise qui coïncidera avec l'amélioration des conditions climatiques.

Concernant les prix des produits, la commission a relevé la stabilisation de leur majorité par rapport aux semaines précédentes. En effet, la moyenne des prix des légumes a continué son trend baissier en comparaison avec la semaine précédente, pour atteindre des taux de +6% pour l'oignon vert, -4% pour les tomates et plus de -3% pour les pommes de terre.

Au niveau du contrôle des prix, des transactions commerciales et de la qualité des produits alimentaires, les administrations chargées du contrôle poursuivent leurs actions, aussi bien au niveau de l'importation que sur le marché local. Les interventions des commissions mixtes de contrôle durant la période du 1<sup>er</sup> au 22 avril 2020 ont concerné environ 30.000 points de vente en gros et au détail et des entrepôts de stockage. Elles ont conduit à la constatation de 417 infractions en matière de prix et de qualité des produits alimentaires. Ces infractions sont ventilées en 308 pour défaut d'affichage des prix, 64 pour non-présentation de factures, 24 pour hausses illicites de prix règlementés, 9 pour non-respect des normes de qualité et d'hygiène, en plus de plusieurs autres infractions diverses. Les mesures réglementaires ont été prises à l'encontre des contrevenants.

Pour ce qui est de la qualité des marchandises et produits stockés ou présentés à la vente, les commissions mixtes ont procédé à la saisie et à la destruction de plus de 166 tonnes de marchandises impropres à la consommation ou non conformes aux normes requises. Ces quantités comprennent 143 de farines et produits dérivés, 11 tonnes de viandes poissons et charcuterie, 3 tonnes d'olives et huiles, et plus d'une tonne de laits et dérivés, en plus de diverses quantités comme les jus et boissons, les pains gâteaux et pâtisseries, ainsi que des produits d'hygiène et d'entretien.

La commission interministérielle est composée des représentants des départements des Affaires Générales et de la Gouvernance relevant du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration et des départements de l'Intérieur, de l'Agriculture, de l'Industrie et Commerce et de l'ONICL, l'ONSSA et l'ONP

La commission poursuivra la tenue régulière de ses réunions pour suivre l'évolution de la situation des marchés, le niveau de l'approvisionnement et des prix et le bilan des intervention des commissions de contrôle pour faire face à tout type de fraude, de monopolisation, de spéculation ou de manipulation des prix